

Réservation de groupe

Le Service sports et plein air de la Ville de Val-d'Or est heureux de vous accueillir à la Forêt récréative.

Une gamme complète d'activités de plein air qui conviennent à tous les âges vous attendent!

Services offerts

- Location d'équipement
- Prêt de casques protecteurs
- Machines distributrices
- Toilettes et tables à langer
- Internet sans fil
- Aires de repos dont la Place Rotary
- Refuges avec foyers



FORÊT RÉCRÉATIVE
DE VAL-D'OR

Pour informations



819 824-1333
poste 4292



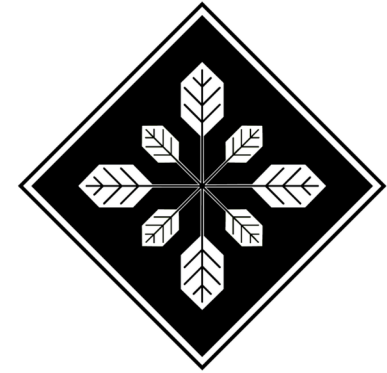
179, chemin de la Forêt-
Récréative
Val-d'Or

Pour réservation

<https://inscriptions.ville.valdor.qc.ca>



info@foretrecreative.com



FORÊT RÉCRÉATIVE
DE VAL-D'OR

Informations pour les réservations de groupe



Avant l'activité

Planifier

**Respect du ration enfants/adultes-
accompagnateurs afin d'assurer une
surveillance adéquate.**

Groupe du primaire et pré-scolaire
(12 ans et -)
1 adulte pour 10 enfants

Groupe du secondaire
(13 ans et +)
1 adulte pour 25 jeunes

Pendant l'activité

À votre arrivée

Désignez un représentant de votre groupe afin d'annoncer votre arrivée à l'accueil.

Des consignes vous seront émises par le préposé de l'accueil.

Effets personnels

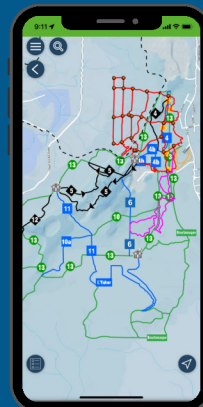
La Forêt récréative n'est pas responsable de la perte ou le vol des effets personnels.

Accompagnateurs

Les activités se font en autonomie complète et les accompagnateurs sont responsables de leur propre sécurité et de celle des enfants sous leur responsabilité.

Plus précisément, l'accompagnateur met en place des actions pour empêcher la dispersion du groupe, maintenir la discipline, assurer la sécurité des enfants/élèves, demeurer dans les sentiers balisés, s'assurer du port des équipements de protections, **s'assurer d'avoir un moyen de communication en tout temps** et planifier son itinéraire et en aviser les membres de son groupe.

Téléchargez votre itinéraire



Devoir et responsabilités

Reconnaissance des risques

Les différentes activités offertes ainsi que l'environnement naturel qu'offre la forêt récréative amènent des risques qui peuvent être réduits ou contrôlés à l'aide de mesures préventives et sécuritaires.

Enfants/Élèves

Tu as comme responsabilité d'écouter les consignes de sécurité, porter l'équipement de protection (casque obligatoire), respecter les panneaux de signalisation (flèches, numéros de sentiers, etc.) et agir de façon sécuritaire.

Accessibilité universelle

Les bâtiments de la Forêt récréative et certaines activités sont accessibles pour tous. Veuillez nous aviser de tous besoins spéciaux lors de la réservation.

Sentier glacé Agnico-Eagle:

Le sentier est fermé
entre 14 h 45 et 15 h 30
pour entretien.

**AUCUNE ENTRÉE SUR LE SENTIER GLACÉ
AVANT 10 H.**